IMT Nuremberg Archives

H – 4745

International Court of Justice

H4745 - 0002

Le Délégué Adjoint du Gouvernement provisoire de la République Française au Ministère Public Français certifie que le document numéro 1107 et la photocopie conforme de l'original du 10 Janvier 1941 qui se trouve aux Archives du Gouvernement Norvégien à Oslo (F.O.II Klingenberggate 7 II).

Pour le Délégué du Gouvernement provisoire
de la République Française
au Ministère Public du Tribunal Interna
des Grands Criminels de guerre
L'Adjoint au Délégué

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE - DÉLÉGATION FRANÇAISE - MINISTÈRE PUBLIC

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF 1107
Filed Feb 6, 1946

A 101572

H4745 – 0003

Berlin W8.

le 10 Janvier 1941.

Reichsministerium
für Volksaufklärung
und Propaganda.

cité à la page 13 du manuscrit dactylographié

A la
Direction principale
pour l'Instruction
populaire et la Propagande
près le Reichskommisar des
Régions norvégiennes occupées.

O s l o .

La brochure ci-jointe, "Unser aller Hitler" doit, sur le désir de M. le Ministre, être publiée en langue norvégienne. Vous êtes priés de vous prononcer sur le texte ci-annexé et de faire des suggestions sur des modifications éventuelles qui tiendraient compte de la mentalité particulière des Norvégiens. Il convient en particulier de savoir si l'on doit remplacer dans l'exemplaire de la brochure ci-joint les carricatures locales pour l'Alsace et le Luxembourg par des dessins tirés de la presse norvégienne. Vous êtes prié de formuler des suggestions en conséquence, le texte de la conclusion devrait aussi être remanié. Finalement, vous êtes priés de faire connaître si vous auriez un traducteur capable.

Par autorisation
/sign illisible/.

A 101573

DOC. R.F. N° 1107

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE

H-4745

A 101571

RF 1107

H4745 – 0004